



## **Approbation du compte rendu du 4 juin 2024**

Compte rendu approuvé à l'unanimité et sera mis à disposition sur le site de la commune.

### **Demandes de subventions voirie – sécurisation du centre bourg**

Pour faire suite à la commission voirie du 28 Mai 2024 où 13 conseillers sur 15 étaient présents et ont validé le projet présenté par notre Maître d'Œuvre (cabinet Morel) consécutif aux différentes réunions publiques et délibérations. Mme le Maire présente les différentes subventions que la commune pourrait obtenir pour les travaux de voirie – sécurisation du centre bourg – rue des Chalandons, rue des Fougères, rue des Morels, rue Bourchanin, rue de Thoisse, rue Baritel et rue du Lac dont l'estimation s'élève à 164 035.00 € HT. Ce projet peut espérer :

- 35% de DETR ce qui représente un montant de 57 412.00 €
- 12 000.00 € d'amende de police

Elle précise que la Commune doit avoir un autofinancement de 20%.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le projet De sécurisation des routes pour un montant maximal de 164 035.00€ HT
- **CHARGE** Mme le Maire de solliciter toutes les subventions auxquelles la Commune peut prétendre dont la DETR, les subventions départementales et toutes les subventions auxquelles elle pourrait prétendre.

La séance est levée à 19h07

Chantal VALLET

